

Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement

Mardi 9 juin 2020, 18 h, via TEAMS (vidéoconférence)

Présences

Mme Donna Harquail, directrice
Mme Karine Drolet, directrice adjointe
M. Jérôme Lavoie, président
Mme Syltiane Goulet, trésorière
Mme Marie-Claire Aubrey, parent
Mme Brigitte Bussières, parent
M. Pierre-Philip Garneau, parent
M. Olivier Rabeau, parent
Mme Stéphanie Vachon, parent
Mme Nathalie Bergeron, enseignante
Mme Dominique Filion, enseignante

Mme Isabelle Gasse, enseignante
Mme Catherine Larochelle, enseignante
Mme Camille Morin, enseignante
Mme Annie Thibeault, enseignante
Mme Andréa Dallaire, service de garde
Mme Chantal Doyle, service de garde
Mme Manon Lapolice, professionnelle

Absences

Mme Faiza Tebbji, vice-présidente
Mme Marie-Hélène Boivin, parent

1. Mot de Bienvenue

Mme Donna Harquail ouvre la séance avec un mot de bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

1. *Mot de bienvenue;*
2. *Adoption de l'ordre du jour;*
3. *Adoption du procès-verbal de la séance du 18 février 2020 (document joint);*
4. *Suivi au procès-verbal du 18 février 2020;*

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

5. *Changement d'heure du 19 juin (traité par courriel) ;*
6. *Entrée progressive au préscolaire (traité par courriel) ;*
7. *Prêt de locaux scolaires par la ville (demande pour St-Louis 2, traité par courriel) ;*
8. *Listes de matériel scolaire 2020-2021;*
9. *Modèle d'anglais intensif (5 mois/5 mois versus demi-journées);*
10. *Service d'alimentation/traiteur au service de garde;*
11. *Règles et fonctionnement du SDG 2020-2021*
12. *Dates de l'assemblée générale des parents en septembre 2020;*
13. *Bilan du conseil d'établissement 2019-2020;*

Points faisant l'objet d'une information :

14. Directrice d'école;
15. Président du CE;
16. Trésorière;
17. Représentant du comité de parents;
18. Questions des membres et du public;
19. Correspondance;
20. Levée de l'assemblée

C.E.-2019-21-11

Il est proposé par Mme Nathalie Bergeron, secondée par Mme Marie-Claire Aubrey, d'adopter l'ordre du jour. – Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 février 2020

Aucune modification.

C.E.-2019-21-12

Il est proposé par Mme Syltiane Goulet, secondée par Mme Chantal Doyle, d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 9 juin 2020, tel que présenté. – Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal du 18 février 2020

Au point 6, on revient sur la présence de plomb dans l'eau. Les évaluations ont été reportées à cause de la situation exceptionnelle de confinement, mais l'eau a finalement été testée durant la fin de semaine du 6 juin 2020 et les résultats seront transmis sous peu.

Au point 8, on mentionne que les activités n'ont pas eu lieu à cause du confinement et seront donc reportées.

Concernant les nouvelles de la directrice, on attend encore des précisions concernant la loi 40. L'installation des paniers de basket de St-Louis-de-France 2, commandités par Desjardins, a été entamée. Pour la bibliothèque de Saint-Louis-de-France 1, les changements ne seront pas mis en place cette année, mais pourront être reportés à l'an prochain à la suite d'une discussion avec Desjardins.

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

5. Changement d'heure du 19 juin (traité par courriel)

Les parents ont déjà été informés du changement d'heure et le service de transport aussi afin que tout le monde puisse avoir le temps de s'organiser.

C.E.-2019-21-13

Il est proposé par Mme Marie-Claire Aubrey d'adopter le changement d'heure du 19 juin 2020, secondée par Mme Brigitte Bussièrès, tel que présenté. – Adopté à l'unanimité.

6. Entrée progressive au préscolaire (traité par courriel)

Comme proposé par la commission scolaire et comme la journée d'accueil de juin n'a pas pu avoir lieu, la rentrée progressive se tiendra sur quatre jours plutôt que trois, soit du 1^{er} au 4 septembre 2020, afin de donner de la latitude à l'équipe-école.

C.E.-2019-21-14

Il est proposé par Mme Syltiane Goulet, secondée par Mme Dominique Fillion, d'adopter l'entrée progressive au préscolaire en 2020, telle que présentée. – Adopté à l'unanimité.

7. Prêt de locaux scolaires par la ville (demande pour St-Louis 2, traité par courriel)

Le camp Kéno aura droit d'occuper certains locaux de Saint-Louis-de-France 2 durant l'été ainsi que le gymnase et une classe de St-Louis-de-France 1 en cas de pluie, dans le but de respecter la distanciation sociale si celle-ci est encore en vigueur à ce moment. Les effets personnels appartenant au camp de jour resteront dans la bâtisse de la ville pour faciliter le retour à l'école à la fin de l'été.

C.E.-2019-21-15

Il est proposé par M. Jérôme Lavoie, secondé par Mme Dominique Fillion, d'adopter le prêt de locaux pour l'été 2020, tel que présenté. – Adopté à l'unanimité.

8. Liste de matériel scolaire 2020-2021

Une partie du matériel sera commandée par l'école afin de faciliter la tâche pour les parents. Les listes des années précédentes ont été reconduites. On mentionne qu'il est possible pour les enseignants de suggérer des marques sans les rendre obligatoires.

C.E.-2019-21-16

Il est proposé par Mme Nathalie Bergeron, secondée par Mme Stéphanie Vachon, d'adopter les listes de matériel scolaire 2020-2021, telles que présentées. – Adopté à l'unanimité.

9. Modèle d'anglais intensif (5 mois/5 mois versus demi-journées)

À la suite d'une discussion d'équipe, le modèle de 5 mois/5 mois est reconduit afin de favoriser l'immersion du programme d'anglais intensif. Davantage d'arguments pédagogiques sont aussi mentionnés en faveur de ce modèle. On prend en considération le fait qu'il y aura trois groupes à St-Louis-de-France 2, donc un groupe qui sera jumelé à celui d'une autre école, ce qui rend l'application du modèle de demi-journées plus difficile.

C.E.-2019-21-17

Il est proposé par Mme Dominique Fillion, secondée par Mme Marie-Claire Aubrey, d'adopter le modèle du programme d'anglais intensif, tel que présenté. – Adopté à l'unanimité.

10. Service d'alimentation/traiteur au service de garde

Pour un même service, le repas du traiteur aura une augmentation de 20 sous. Il s'agit d'un repas principal avec une entrée, un breuvage et un dessert. Le service sera toujours assuré par le même traiteur vu la satisfaction des utilisateurs. On mentionne qu'il serait intéressant de reconduire le questionnement environnemental avec le traiteur.

C.E.-2019-21-18

Il est proposé par Mme Manon Lapolice, secondée par Mme Andréa Dallaire, d'adopter le service d'alimentation au service de garde, tel que présenté. – Adopté à l'unanimité.

11. Règles et fonctionnement du SDG 2020-2021

Les documents sont toujours à venir. Certains tarifs seront modifiés en concordance avec les changements ministériels : un retard à s'inscrire à une journée pédagogique occasionnera un supplément de 5,00\$, la non-fréquentation d'une journée pédagogique occasionnera un supplément de 8,45\$ et la non-fréquentation d'une journée de la semaine de relâche occasionnera un supplément de 4,00\$.

C.E.-2019-21-19

Il est proposé par Mme Annie Thibault, secondée par Mme Isabelle Gasse, d'adopter les règles et le fonctionnement du service de garde pour 2020-2021, telles que présentées. – Adopté à l'unanimité.

12. Date de l'assemblée générale des parents en septembre 2020

Il est mentionné que l'assemblée aura lieu plus tôt afin de bien établir les nouvelles demandes qui seront probablement en vigueur l'an prochain. L'assemblée générale des parents aura donc lieu le 14 septembre 2020.

C.E.-2019-21-20

Il est proposé par M. Jérôme Lavoie, secondé par Mme Syltiane Goulet, d'adopter la date de l'assemblée générale de parents de septembre 2020, telle que présentée. – Adopté à l'unanimité.

13. Bilan du conseil d'établissement 2019-2020

Vu les conditions exceptionnelles, le bilan sera présenté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement, à la suite de sa préparation par le président et la direction.

Points faisant l'objet d'une information

Directrice de l'école :

Il a été fortement recommandé aux parents des nouveaux élèves du préscolaire de ne pas inscrire leurs enfants aux journées pédagogiques du mois d'août, comme le personnel ne connaîtra pas encore ces enfants. On note une augmentation de groupes dans chacune des écoles à la suite du retour du confinement.

Une réflexion est faite à propos de l'organisation des groupes de l'école St-Yves pour l'année 2020-2021, prenant en considération les besoins des élèves.

Un mot de reconnaissance est exprimé pour toute l'équipe des trois pavillons concernant la rentrée suite au confinement.

Président :

Aucun.

Trésorière :

On fait le suivi du budget alloué au conseil d'établissement et on mentionne qu'un montant plus élevé pourrait être alloué pour faire tirer parmi les parents présents à l'assemblée générale afin de motiver la participation d'un plus grand nombre. Cette mesure incitative pourrait être davantage publicisée et un suivi devrait aussi être fait auprès des classes gagnantes de 2019 qui n'ont pas dépensé leur budget.

Représentante au comité de parents :

L'entrée en fonction des membres du conseil d'administration sera reportée au 15 octobre 2020 à la demande du ministère. On mentionne que plusieurs parents se questionnent quant à la rentrée de septembre concernant les mesures sanitaires et l'organisation des classes. Un appel de candidature est fait pour le poste de protecteur de l'élève.

14. Questions des membres et du public

Aucun.

15. Correspondance

Aucun.

16. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19h06. Proposé par M. Jérôme Lavoie, secondé par Andréa Dallaire

C.E.-2019-21-21

Il est proposé par M. Jérôme Lavoie, secondé par Mme Andréa Dallaire, de lever la séance du conseil d'établissement du 9 juin 2020. – Adopté à l'unanimité.

Jérôme Lavoie,
Président

Donna Harquail,
Direction

Andréa Dallaire,
Secrétaire